

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trente et un juillet (31 juillet 2020), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juillet 2020

Présent(e)s : ANTIER Pierre, BLONDEAU-BOZON Sophie, BORNOT-FAIVRE Carine, GUERRET Laurent, GUYOT David, LAUBEPIN Ivan, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, TACCHINI-NOEL Olivia, VERNET Corinne..

Absents excusés: GORSE Cyril, ROUSSET Ghislain

Secrétaire de séance : TACCHINI-NOEL Olivia.

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 13- Votants : 13

DIVERS

I – PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PARCELLE COMMUNALE « LA MARE AUX LOUPS »

M. Olivier DRAUSSIN, architecte du CAUE, a présenté aux élus le rapport qu'il a établi à la demande de la commune sur le projet d'aménagement de cette parcelle. Après avoir fait l'historique de l'évolution de la commune de Larnaud, il a fait ressortir les atouts liés à la position stratégique de cette parcelle située en entrée de commune. Il a ensuite présenté 3 propositions d'aménagement, qu'il a soumis à la réflexion des élus.

II – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 26 juin 2020

III – URBANISME

Le Maire informe les élus des dossiers en cours depuis le renouvellement de l'équipe municipale.

IV – PROJET DE PLATEAU SPORTIF

Les conditions de constitution des dossiers de demandes de subvention ayant été transmises par le Conseil Départemental, les élus chargent le maire de déposer deux demandes de subvention au titre de la relance du BTP :

- **La DST (Dotation de Solidarité des Territoires) RELANCE** pour la partie concernant la plateforme du plateau sportif limitée à 40 000 € HT serait cofinancée par tiers entre le Conseil Départemental, la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et la Commune
- **La DST SOCLE** d'un montant minimum de 10 000 € HT de travaux portera essentiellement sur l'accès au plateau sportif avec le prolongement du cheminement

doux existant déjà entre les écoles maternelle et primaire et l'amorce de la voie verte. Elle sera cofinancée par divers organismes publics en fonction des projets présentés.

V – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Les élus confient au maire le soin de proposer une liste de 24 personnes susceptibles de faire partie de la CCID sachant que le choix définitif revient à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

VI – COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Suite à la demande de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, certains conseillers municipaux se proposent pour intégrer les commissions intercommunales suivantes :

- Commission accueil et développement touristique : **Laurent GUERRET**
- Commission développement économique et numérique du territoire : **Paule MARTY**
- Commission Aménagement du territoire et Protection des milieux aquatiques : **David GUYOT**
- -Commission Environnement, mobilité et transition énergétique : **Jean-Yves NOBLET**
- Commission Voirie, bâtiments et équipements communautaires : **Patrick NOBLET**
- Commission Enfance, jeunesse : **Carine BORNOT-FAIVRE**
- Commission Animation culturelle et services à la personne : **Olivia TACCHINI-NOEL**

Afin d'instaurer la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), il convient également de désigner un membre du Conseil chargé de siéger à cette commission : :**Carine BORNOT-FAIVRE**

VII – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AIRE DES HAUTS DE SEILLE (SIAHS)

Deux délégués titulaires ayant été désignés lors de l'installation de la nouvelle équipe municipale (**David GUYOT et Paule MARTY**), il est demandé de désigner également un délégué suppléant : **Gaël PERRON**

VIII – DEVIS JURA PROTECTION INCENDIE

Le Conseil Municipal accepte les devis présentés par Jura Protection Incendie :

- Vérification annuelle des 13 blocs de sécurité et des 2 alarmes dans les écoles : 144,40 € HT
- Remplacement de 3 extincteurs vétustes : 214,40 € HT

IX – COMPTE-RENDU DE DIVERSES REUNIONS ET COMMISSIONS

- **Communauté de Communes Bresse Haute Seille** : Il a été principalement signalé les incivilités regrettables au plan d'eau de Desnes qui peuvent entraîner l'intervention d'une société de protection et éventuellement d'un droit d'entrée.
- **Commission communale Aménagement du territoire** : Pierre ANTIER présente son projet de plantations aux alentours de l'église et au centre du village pour un montant d'environ 1 000 € : proposition acceptée par les élus

- **Commission communale « Lien Social »** : Suite au courrier diffusé à la population, Martine NAUDIN se félicite de la réactivité de 3 personnes volontaires pour le service de téléalarme ; Des contacts ont été pris avec des personnes vulnérables.
- **Commission communale des bâtiments** : Suite à la visite des bâtiments communaux, Jean-Yves NOBLET fait le point sur les interventions à programmer rapidement et des projets à développer (chauffage salle communale, réfection toit de l'église, entretien des abords des bâtiments communaux...)
- **Commission communale Vie scolaire** : Carine BORNOT-FAIVRE informe les élus des effectifs stables prévus pour la rentrée de septembre (environ 100 enfants), de l'état du personnel intervenant sur la commune, ainsi que des dispositions sanitaires à prendre pour la rentrée
- **Commission communale Aménagement du territoire** : Paule MARTY fait part :
 - des propositions envisagées pour abaisser le coût d'implantation du plateau sportif
 - de l'opportunité de faire appel à un maître d'œuvre pour suivre les travaux
 - de la nécessité de rencontrer les maires concernés par le projet de voie verte
 - de la visite faite à l'entreprise Jura Recyclage suite aux réclamations du proche voisinage.

LARNAUD, le 07 août 2020

David GUYOT,
Maire de LARNAUD